

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle, tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le lundi 6 juin Deux Mille Onze (2011) à vingt heures (20h00), et à laquelle sont présents les conseillères : Marie-Ève Michaud, Jeannine Bastille et Maryse Lizotte ainsi que le conseiller : Louis-Georges Simard, sous la présidence de la mairesse Élisabeth Hudon, formant quorum.

Est absent : Benoît Lizotte, conseiller

**1. Ouverture de la séance**

La mairesse, Mme Élisabeth Hudon, ouvre la séance à vingt heures (20h00) par les salutations d'usage. Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La mairesse fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

**11-06-01**

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit accepté.

**ADOPTÉ**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai et de la séance extraordinaire du 17 mai 2011**

**ATTENDU QUE** tous les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2011 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2011 quarante-huit heures avant la tenue de la présente, et qu'il a été expédié conformément au Code municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, la mairesse, Mme Élisabeth Hudon est dispensée d'en faire la lecture.

Elle demande s'il y a des correctifs à apporter à ces procès-verbaux.

Aucune modification n'est signalée par les membres du Conseil; alors

**11-06-02**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2011 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2011 soient acceptés.

**ADOPTÉ**

**4. Suivis aux procès-verbaux du 2 mai et du 17 mai 2011**

- La mairesse félicite Trésors du Fleuve pour leur nomination durant le Rendez-Vous des Visionnaires.
- La mairesse annonce l'embauche de Marie Lévesque Michaud, coordonnatrice du camp de jour.
- Les travaux d'asphaltage sur le chemin de la Pointe sont terminés.
- La municipalité a reçu deux soumissions pour les travaux de rénovation dans la salle municipale. Le plus bas soumissionnaire était Constructions Stéphane Gagnon inc.

**5. Période de questions**

Aucune question concernant les items à l'ordre du jour de la présente séance.

**6. Vérification comptable**

Le vérificateur de chez Raymond Chabot Grant Thornton, M. Jocelyn Lavoie, est venu présenter les états financiers vérifiés de l'année 2010. L'exercice financier 2010 a généré un surplus de 120 872\$. Ce montant vient s'ajouter au surplus accumulé qui est maintenant de 554 338\$.

**11-06-03**

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** les états financiers vérifiés tels que présentés par M. Jocelyn Lavoie de chez Raymond Chabot Grant Thornton soient acceptés.

**ADOPTÉ**

**7. Démission d'un conseiller**

La mairesse fait la lecture de la lettre de démission de M. Benoît Lizotte en tant que conseiller de la municipalité. Elle remercie M. Lizotte pour ses services rendus à la municipalité et lui souhaite bon succès.

11-06-04

**IL EST PROPOSÉ** par Maryse Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents ;  
**QUE** la démission de M. Benoît Lizotte soit acceptée.

**ADOPTÉ**

**8. Avis de motion sur un règlement d'emprunt pour le projet d'extension du réseau d'aqueduc**

M. Louis-Georges Simard donne un avis de motion de la présentation pour adoption, lors d'une séance subséquente, d'un nouveau règlement d'emprunt pour le projet d'extension du réseau d'aqueduc sur le chemin de la Pointe.

**9. Fermeture du compte chez Vidéotron**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité n'a plus besoin des services de chez Vidéotron ;

11-06-05

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents ;  
**QUE** la municipalité demande la fermeture de son compte chez Vidéotron.

**ADOPTÉ**

**10. Plan de signalisation pour le MTQ**

Mme Marie-Ève Michaud annonce que la municipalité procède à l'élaboration du plan de signalisation routière pour l'année 2011.

**11. Signataire pour les demandes à Emploi-Québec**

11-06-06

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;  
**QUE** le directeur général, M. Adam Ménard soit la personne mandatée pour faire une demande de financement, pour rédiger les rapports, pour signer les ententes et les demandes de versements à Emploi-Québec.

**ADOPTÉ**

**12. Demande d'aide financière au URLS**

11-06-07

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;  
**QUE** le directeur général demande une aide financière au URLS pour le transport des animateurs du camp de jour lors de leur formation et pour du matériel d'animation.

**ADOPTÉ**

**13. Projet de renaturalisation de la plage sur le chemin des Jésuites**

**ATTENDU QUE** le comité ZIP prépare un projet d'envergure intitulé : « *Aménagement et restauration du littoral au Bas-Saint-Laurent : Les bonnes pratiques en milieu côtier* » dans le cadre du programme *Intéactions communautaires* ;

**ATTENDU QUE** ce projet répond à un véritable besoin de la municipalité concernant la renaturalisation de la plage sur le chemin des Jésuites ;

11-06-08

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** la municipalité appui le projet du comité ZIP avec une contribution en main d'oeuvre pendant toute la durée du projet de 2320\$ (salaires + avantages sociaux) plus 15% de frais d'administration pour un total de 2668\$ ;

**QUE** le comité ZIP a proposé deux scénarios de projets, l'un de 60 000\$ et l'autre de 82 000\$. La municipalité versera 6 000\$ pour le premier scénario ou 8 200\$ pour le second. Dans les deux cas, le versement se fera en 2012.

**QUE** la contribution en argent servira exclusivement à l'achat de matériel nécessaire à la réalisation des travaux de restauration à Rivière-Ouelle.

**ADOPTÉ**

**14. Facture pour les services de la Sureté du Québec**

**11-06-09**

**IL EST PROPOSÉ** par Maryse Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le premier montant de 46824\$ soit versé au Ministère de la Sécurité publique pour les services rendus par la Sureté du Québec à l'intérieur du territoire de la municipalité.

**ADOPTÉ**

**15. Cession d'un terrain pour la Ferme Landry**

**11-06-010**

**ATTENDU QUE** la municipalité, selon la résolution 96-07-120, a cédé le lot 4 319 153 à la Ferme Gilles Landry ;

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le directeur général, Adam Ménard et la mairesse, Élisabeth Hudon, soient mandatés pour signer le contrat chez le notaire André Simard-Tremblay.

**ADOPTÉ**

**16. Représentant autorisé et responsable des services électroniques pour Revenu Québec**

**11-06-011**

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le directeur général, Adam Ménard, soit autorisé à représenter la municipalité auprès de Revenu Québec et soit mandaté pour être le responsable des services électroniques tel que requis par Revenu Québec.

**ADOPTÉ**

**17. Facture de Transport en vrac pour les travaux de stabilisation du chemin de la Pointe**

**11-06-012**

**ATTENDU QUE** les travaux de stabilisation du chemin de la Pointe sont terminés ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité avait retenu un montant de 23 000\$ du montant total à payer de 104 764.93\$ (taxes incluses) comme garantie d'exécution ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé à Transport en vrac d'ajouter une rangée de protection supplémentaire suite au niveau d'eau exceptionnel dû à la tempête du 6 décembre 2010 pour un montant de 5720.74\$ (taxes incluses)

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QU'** une somme de 28 720.74\$ soit versé à Transport en vrac en règlement final pour les travaux de stabilisation du chemin de la Pointe.

**ADOPTÉ**

**18. Réductions de l'aide financière du MAMROT annulées**

La municipalité a reçu une réponse du MAMROT concernant les deux contrats accordés à LVM Technisol et à Patrimoine Experts dans le cadre du projet de construction du réseau d'aqueduc et d'égout. Le MAMROT accepte la confirmation de l'avocat M. Gilles Moreau à l'effet que les processus suivis par la Municipalité pour l'adjudication de ces deux contrats ont respectés les règles légales applicables dans les circonstances. En conséquence, les réductions de l'aide financière représentant un montant total de 261 220.83\$ ne seront pas imposées.

**19. Vocation de la salle du conseil**

**CONSIDÉRANT QUE** la salle du Conseil fût autrefois utilisée à des fins autres qu'administrative, législative et communautaire;

**CONSIDÉRANT QU'** à l'époque, à défaut d'avoir une entreprise funéraire locale, le rituel d'exposition des défunts s'effectuait à la salle du Conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins changent au fil du temps et que les membres de la Corporation des thanatologues du Québec offrent maintenant une vaste gamme de services adaptés aux exigences et aux volontés des familles endeuillées;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis quelques années, nous observons une grande baisse de la demande en égard au rituel d'exposition des défunts à la salle du Conseil;

**POUR TOUS CES MOTIFS,**

**11-06-013**

**IL EST PROPOSÉ** par Maryse Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** la salle du Conseil soit uniquement utilisée à des fins administrative, législative et communautaire;

**QUE** les résidences et les maisons funéraires soient informés que dorénavant le rituel de l'exposition des défunts ne sera plus disponible à la salle du Conseil ;

**QUE** la municipalité maximise ses efforts pour créer un environnement de travail, d'archivage et de rencontre répondant aux obligations municipales.

**ADOPTÉ**

**20. Ajout d'une carte de Rivière-Ouelle au parc Casgrain**

**11-06-014**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** la municipalité installe une carte touristique sur le mur du bâtiment de la toilette publique au parc Casgrain pour un montant maximum de 250\$ taxes incluses.

**ADOPTÉ**

**21. Budget pour le camp de jour**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire offrir à ses citoyens un service de camp de jour de qualité à un prix abordable afin d'améliorer la participation ;

**CONSIDÉRANT QUE** les dépenses prévues pour le bon fonctionnement du camp de jour totalisent un montant de 11 837.70\$ avec des revenus estimés à 5 378.40\$.

**11-06-015**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** la municipalité comble le manque à gagner de 6459.30\$.

**ADOPTÉ**

**22. Signataire pour les ententes de partenariat du camp de jour**

**11-06-016**

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le directeur général, M. Adam Ménard, soit mandaté pour signer les ententes de partenariat avec le Club des Ados et le Comité des loisirs en ce qui concerne le camp de jour.

**ADOPTÉ**

**23. Signataire pour l'embauche d'un animateur pour le camp de jour**

**11-06-017**

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** le directeur général, M. Adam Ménard, procède à l'embauche de Mme Marie-Lou Michaud comme animatrice du camp de jour pour l'été 2011 et qu'il soit mandaté pour signer les documents relatifs à son embauche.

**ADOPTÉ**

**24. Retrait de l'agent de développement et désignation d'un bénévole à la SGRO**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité avait mandaté l'agent de développement pour la représenter à la SGRO lors de la dernière année ;

**CONSIDÉRANT QUE** les tâches et mandat de l'agent de développement se sont précisées au cours de la dernière année ;

**11-06-018**

**IL EST PROPOSÉ** par Maryse Lizotte et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** l'agent de développement ne sera plus le représentant de la municipalité sur le conseil d'administration et que la municipalité désignera un nouveau représentant dans les prochaines semaines.

**ADOPTÉ**

**25. Signataires pour la gestion du compte bancaire, des emprunts et des garanties**

**11-06-019**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents que ;

**QUE** la mairesse, Mme Élisabeth Hudon, le maire suppléant, M Louis-Georges Simard et le directeur général secrétaire-trésorier, M. Adam Ménard, soient les signataires pour la gestion du compte bancaire, des emprunts et des garanties de la Municipalité de Rivière-Ouelle.

**ADOPTÉ**

**26. Autorisation pour le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière**

**11-06-020**

**IL EST PROPOSÉ** par Jeannine Bastille et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** la municipalité autorise les cyclistes du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à circuler sur les routes municipales dans le cadre de la journée sport-spiritualité à vélo qui aura lieu le 18 juin ou le 9 juillet 2011.

**ADOPTÉ**

**27. Approbation des comptes**

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>SOLDE</b>
AGRO-ENVIROLAB	86.58 \$
LES ALARMES CLÉMENT PELLETIER	341.78 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	282.78 \$
CAMÉLIA DÉSIGN	93.99 \$
CARQUEST LA POCATIÈRE	312.64 \$
PUBLICATION CCH LTÉE	381.15 \$
DE LAGE LANDEN	596.16 \$
DENEIGEMENT JACQUES MICHAUD	4 820.91 \$
ECO-L'EAU	11 728.49 \$
FOND INFORMATION FINANCIÈRE	21.00 \$
GARON, LÉVESQUE, GAGNON, ST-PIERRE	4 405.59 \$
FERME PIERRE GARON	2 221.53 \$
GROUPE DYNACO	777.59 \$
INFORMATIQUE IDC INC.	31.90 \$
JOHN MEUNIER	104.33 \$
LOGIS PLAN CM	235.00 \$
L.P. TANGUAY LTÉE	94.10 \$
LUNE COPIES	22.79 \$
MR BOUCHER INC,	320.52 \$
M.R.C. DE KAMOURASKA	5 310.64 \$
GARAGE N. THIBOUTOT INC.	46.66 \$
ROBERTO OUELLET EXCAVATION	2 831.04 \$
RESTAURANT MOTEL L'ESCALE	713.00 \$
MOREAU AVOCATS INC.	6 565.17 \$
MEDIAS TRANSCONTINENTAL	(56.44) \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS	78.16 \$
TRANS-APTE INC.	330.00 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	9 424.72 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 028.35 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>54 150.13 \$</b>

**11-06-021**

**IL EST PROPOSÉ** par Louis-Georges Simard et résolu à l'unanimité des membres présents ;

**QUE** la liste des fournisseurs ci-haut soit ratifiée et approuvée.

**ADOPTÉE****28. Période de questions**

- On demande des détails sur le plan de signalisation. M. Simard demande aux citoyens de se référer à Mme Marie-Ève Michaud pour des suggestions ou des commentaires.
- Un résident demande où les défunts pourront être exposés dorénavant. La mairesse mentionne que les autres salles dans la municipalité (salle du Tricentenaire et sous-sol de l'église) demeurent disponibles.
- Un citoyen demande jusqu'où le réseau d'aqueduc sera prolongé sur le chemin de la Pointe. Des discussions sont en cours avec les intéressés pour établir si l'extension du réseau se rendra jusqu'au 142 chemin de la Pointe.
- On demande en quoi consiste les travaux de rénovation dans la salle municipale. La mairesse explique que ce sont des travaux pour trois bureaux administratifs.
- On demande quand le nouveau site web sera en ligne. La mairesse explique que la nouvelle image de Rivière-Ouelle doit être complétée avant. Le nouveau site web sera construit autour de cette nouvelle image.
- On demande quels sont les procédures prises pour combler les deux postes vacants. Le directeur général explique qu'une demande a été envoyée au MAMROT afin de reporter la date du scrutin au 25 septembre.
- On demande si la municipalité peut faire quelque chose concernant les nuisances sur le territoire. Le directeur général va vérifier auprès de Gilles Plourde, inspecteur municipal.

**35. Prochaine réunion de travail**

La date de la prochaine réunion de travail est fixée au **mardi 28 juin 2011 à dix-neuf heures (19h00)**

**36. Prochaine séance publique**

La prochaine séance publique aura lieu le **lundi 4 juillet 2011 à vingt heures (20h00)**

**37. Levée de l'assemblée**

11-06-022

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Ève Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h50.

**ADOPTÉE**

Je, Élisabeth Hudon, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Élisabeth Hudon, mairesse

\_\_\_\_\_  
Adam Ménard, directeur-général, secrétaire-trésorier